L'habitat de plein air du Grand Devois de Figaret (Guzargues, Hérault)

J. Clopes*
M. Sahuc*
et C. Sauveur*

Abstract

The first investigation especially in the open air site of the "Grand Devois de Figaret" (Hérault, France) presents two interests :

1) The very peculiar architecture made of a double line of big flagstones which has got the shape of two enclosures. The first 4200 m² enclosed space is rectangular ; inside has been built a summital polygonal building in which a part of a Fontbuxian house has been discovered. The second 4000 m≤ enclosed space is an irregular polygon.

2) The stratigraphy gives us a succession of two occupations from a Ferrerian type and of the Fontbuxian culture.

As a conclusion, we could say that in this settlement the way these constructions were built, could belong to the Late Neolithic and Chalcolithic cultural sequences.

I - INTRODUCTION : Présentation du site

L'habitat en plein-air du Grand Devois de Figaret a été découvert en Septembre 1988 par G.-B. Arnal, J. Clopés et M. Sahuc à la suite d'un programme de prospections réalisé dans la périphérie du gisement de Montbeyre-la-Cadoule (Teyran, Hérault). Le site se trouve sur le territoire de la commune de Guzargues (Fig. 1). Il semble avoir été reconnu par J. Arnal qui signale "des fonds de cabanes visibles et des silex des Pasteurs, au-dessus de la source du chateau de Castries, à Guzargues" (Arnal, 1963, p. 157). Le gisement est établi sur la colline du Grand Devois de Figaret qui culmine à 116 m. sur la rive gauche de la source de la Cadoule, dans la parcelle cadastrale AK 56 appartenant à Mme J. Mainguet. Il comprend deux grands ensembles proches l'un de l'autre.

II - DESCRIPTION GENERALE DES STRUCTURES

La reconnaissance de la totalité des aménagements structuraux et de leurs articulations s'avère difficile en raison de l'étendue (près de 15000 m²) et de la complexité du gisement, ainsi que d'une sédimentation et d'une végétation parfois importantes. Mais les nombreuses dalles qui affleurent suffisent à délimiter une grande partie des différentes structures qui composent deux vastes enceintes (Fig. 2).

La première enceinte située sur le sommet de la colline a une superficie de près de 4200 m² et a la forme d'un parallélogramme d'environ 70 m. de long sur 45 m. de large (Fig. 3). Les éléments ne sont pas visibles, soit parce qu'ils ont été détruits par un chemin moderne soit parce qu'ils ont été inclus dans un mur parcellaire. Les angles sont assez bien marqués ; en particulier l'angle sud-ouest et l'angle nord-ouest, ce dernier étant pris dans un tertre. A l'extrémité est du

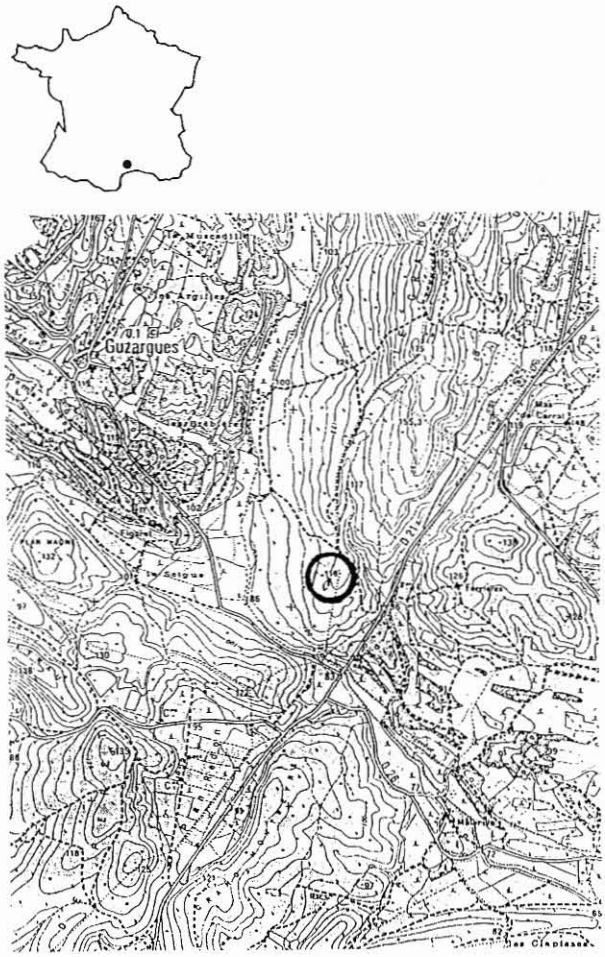

Figure 1 - Situation géographique de l'habitat de plein-air du Grand Devois de Figaret (Guzargues, Hérault). Carte I.G.N. au 1 :25000 n° 2743.

* C.R.A.T., 3, rue du Ventoux, 34820 Teyran.

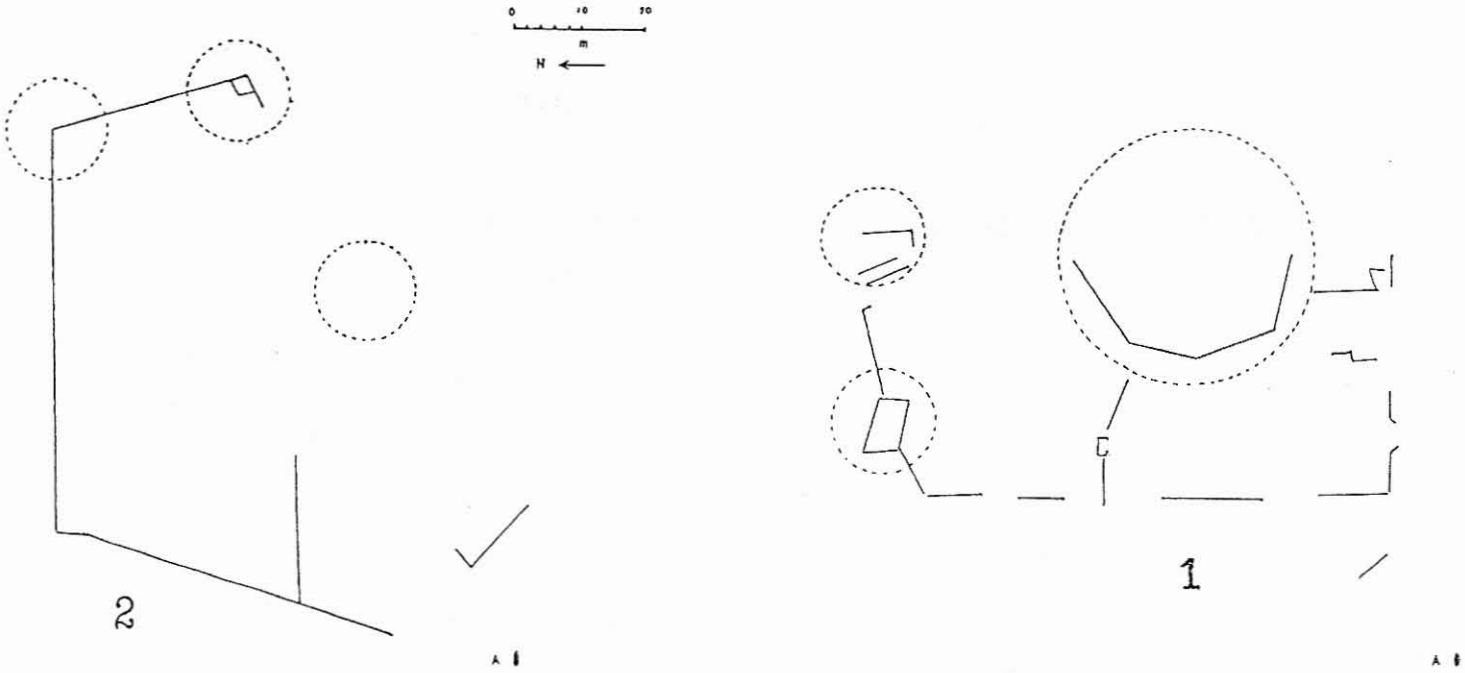

Figure 2 - Plan général schématique de l'ensemble des structures du Grand Devois de Figaret. Les traits pleins indiquent les doubles alignements de dalles ; les cercles en pointillés limitent les tertres ; les lettres "A" positionnent les avens ; en 1 figure la première enceinte et en 2 la seconde enceinte.

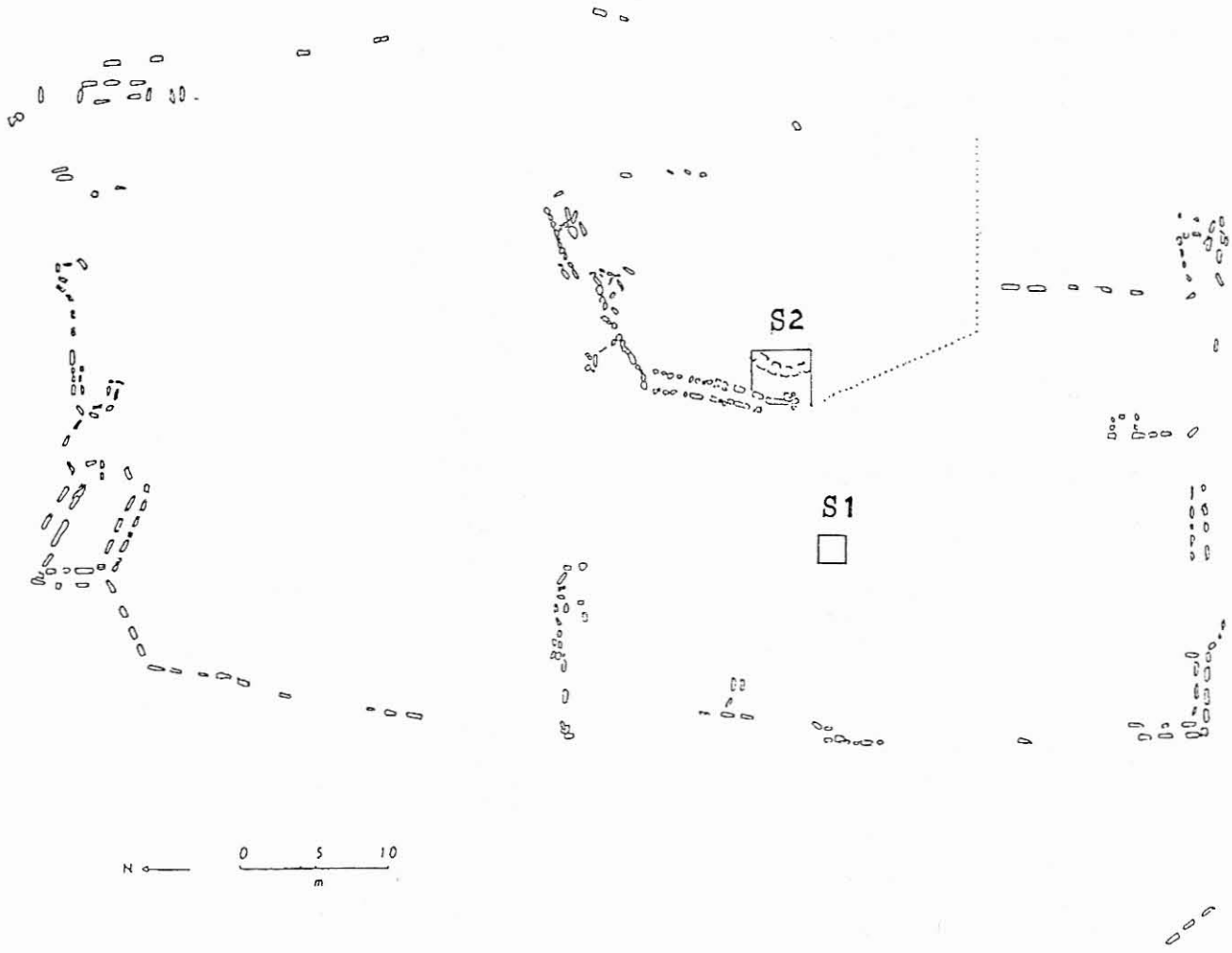

Figure 3 - Relevé schématique des structures apparentes de la première enceinte et localisation des sondages. Le pointillé au sud du sondage 2 (S2) indique l'emplacement de possibles structures visibles par télédétection.

mur nord, se trouvent des dalles alignées sur une longueur de 4 m. et de direction Nord-Sud, le tout est inclus dans un large tertre et pourrait correspondre à l'angle nord-est de l'enceinte. Il faut aussi remarquer un édifice rectangulaire de 4 m. sur 9 pris dans le mur nord de l'enceinte à proximité de l'angle nord-ouest.

Un large tertre d'environ 640 m² occupe la partie sommitale de la colline à l'intérieur de l'enceinte. Il est limité au Nord-Ouest par un double parement de grosses dalles généralement plantées de chant (Fig. 10). Ce double alignement mesure au minimum 1 m. d'épaisseur. Il a été dégagé sur un développement de 27 m. qui forme en son milieu un angle de 135°. Les photos aériennes indiquent que cette structure semble se poursuivre vers le Sud et l'Est en formant deux autres angles. Il se pourrait alors qu'elle entoure la totalité du tertre puisqu'on peut reconnaître quatre côtés qui paraissent décrire la moitié d'un enclos polygonal. Les photos confirment l'existence de cloisonnements qui se développent à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice sommital. Deux d'entre eux sont visibles au Sud et à l'Ouest ; ce dernier est particulièrement repérable au sol grâce à une suite de dalles dressées sur 12 m. de longueur.

La seconde enceinte d'environ 4000 m² se trouve à 75 m. au Nord et légèrement en contrebas de la précédente (Fig. 2). Ses alignements en double parement, faits eux-aussi de grosses dalles de chant, sont visibles sur un développement de près de 170 m. Ils forment un polygone irrégulier comme leur agencement le laisse supposer. L'angle ouest et les deux de l'Est sont particulièrement bien marqués, ces derniers étant inclus dans un petit tertre. A 32 m. de l'angle nord-ouest existe un cloisonnement de direction est-ouest, visible sur environ 18 m. La partie sud de cet ensemble est plus difficile à suivre car il existe à cet endroit une vaste surface arasée qui ne laisse apparaître aucune trace. Seul un tertre circulaire d'environ 10 m. de diamètre, formé d'un amas de cailloutis et de blocs de calcaire, est nettement visible dans cette zone.

Nous devons signaler aussi la présence de deux avens (diaclases). L'un est situé à 12 m. au Sud de la première enceinte, l'autre se trouve à 47 m. au Sud-Ouest de la seconde. Leur existence ouvre de nouvelles perspectives de recherches, car il faut rappeler que de telles diaclases sont parfois utilisés pour les sépultures.

III - RESULTATS DES SONDAGES

Le site a fait l'objet de deux sondages en 1989 afin de fournir des renseignements sur le mode de construction des enceintes et leur occupation. Ils ne concernent que la première enceinte (Fig. 3).

III-1 - Constatations architecturales

Un premier sondage de 4 m² a été réalisé au Sud-Ouest entre l'édifice sommital et l'enceinte. Il a permis de mettre au jour une fosse de faible profondeur (0,10 m) de 1 m. de long sur 0,80 m de large creusée dans le substratum. Elle a livré un matériel céramique de type Fontbouisse.

Le second sondage, également de 4 m², a été ouvert à l'intérieur de l'extrémité Sud visible de l'enclos polygonal (Fig. 4, n° 1). Cela a permis de dégager deux des grandes dalles de l'alignement. Elles mesurent 1 m. de haut sur 1,20 m. de long et sont placées dans une courte tranchée creusée dans le sol naturel où elles sont maintenues par de petits blocs de calage. De plus, l'espace entre chaque dalle est soigneusement appareillé par des éléments rocheux plus petits (Fig. 4, n° 3). A l'extrémité Sud de l'alignement une structure pleine, de forme carrée, a été dégagée ; elle pourrait s'apparenter à un pilier (Fig. 11). Dans la partie Est du sondage et à 1,50 m. de distance moyenne des dalles, la fouille a permis de mettre en évidence l'existence d'un mur de 1 m. d'épaisseur. Celui-ci est constitué d'un double parement d'assises superposées avec bourrage interne (Fig. 4, n° 4 et Fig. 11). Sa forme légèrement incurvée vers l'est pourrait indiquer son appartenance à une cabane à abside de type Fontbouïsse. Les premières assises sont placées dans un évidement de la couche 3 qui peut correspondre à la tranchée de construction du mur.

III-2 - Constatations stratigraphiques

Le premier sondage n'a livré qu'un seul remplissage constitué d'un sédiment noir.

Le second sondage présente une stratigraphie qui comprend une partie interne avec 2 couches à l'Est du mur assisé et une partie externe avec 3 couches entre ce mur et les dalles (Fig. 4, n° 2).

La stratigraphie interne s'articule comme suit :

- une couche de destruction composée d'humus, de pierres et de "lauzes" qui correspondent à des éléments de mur ou de toiture effondrés (C. 1),

- une couche noire caillouteuse de 20 cm de puissance qui repose sur le substrat (C. 2).

La stratigraphie externe s'articule ainsi :

- une couche d'humus identique à celle de la stratigraphie interne (C. 1),

- une couche noire caillouteuse de 20 cm de puissance, avec sporadiquement à sa base des amoncellements de dalles grossièrement agencées qui pourraient appartenir à un dallage ? (C. 2),

- une couche jaune avec des passages gris qui repose sur le substrat (C. 3).

III-3 - Le mobilier

Les sondages ont livré essentiellement un mobilier céramique, les autres types de mobilier étant peu représentés.

III-3-a - Le mobilier du sondage 1 :

- Mobilier lithique :

. 22 éclats de silex,

. 25 galets.

- Mobilier osseux (Fig. 9) :

. 1 poinçon en os poli (n° 2)

- Parure (Fig. 9) :

. 1 perle discoïdale de 0,5 cm de diamètre (n° 1).

- Faune :

. nombreux restes osseux d'ovi-capridés.

- Mobilier céramique (Fig. 5) :

. 1 fragment de vase à ouverture rétrécie de 21 cm. de diamètre (n° 2),

. 1 fragment de vase légèrement évasé de 23 cm de diamètre (n° 7),

. 1 fragment de vase de 18 cm de diamètre. Il est décoré de cannelures horizontales parallèles (n° 17),

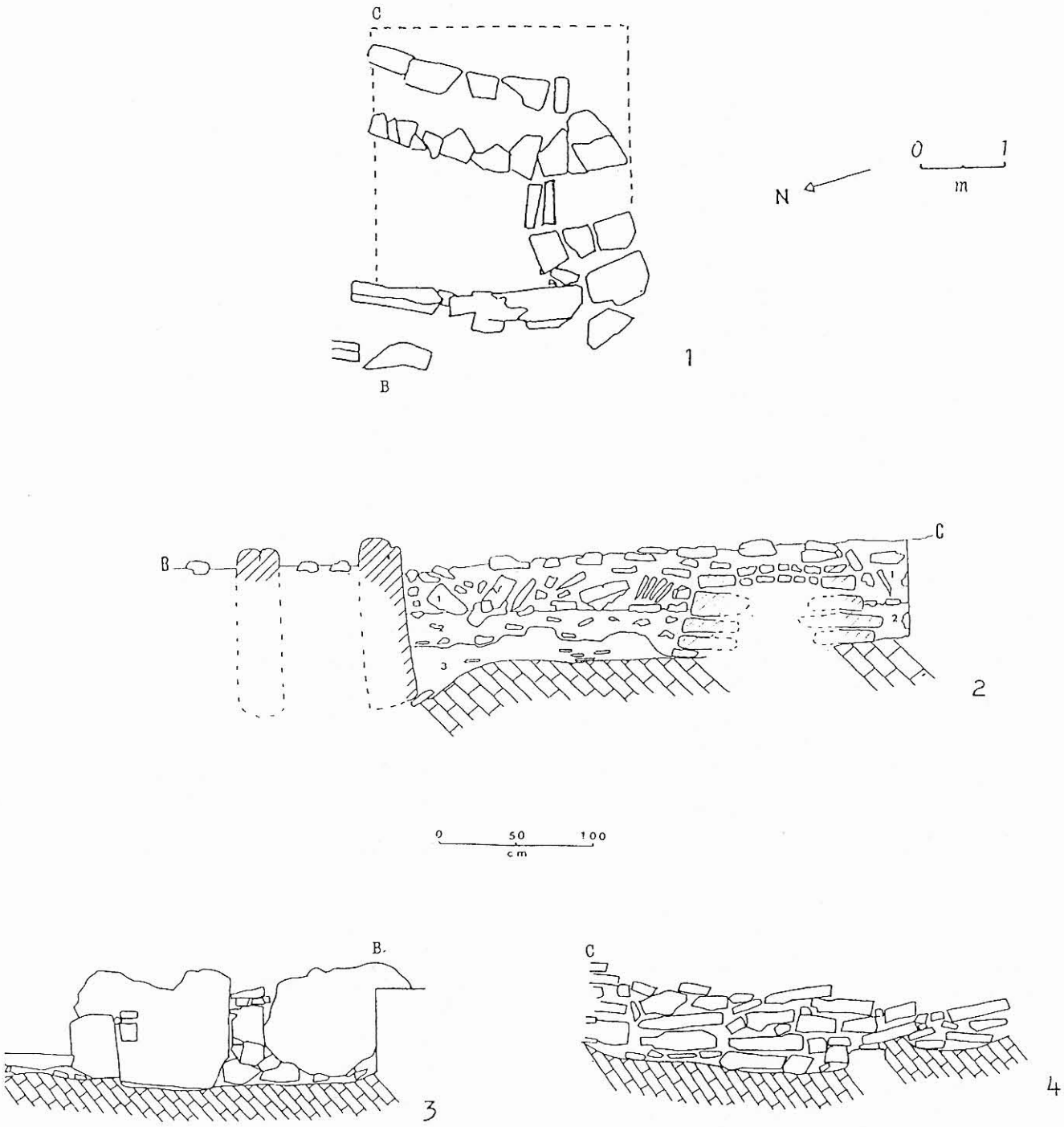

Figure 4 - Sondage 2 : 1 = Plan. A l'ouest le sondage est limité par les dalles du double alignement, à l'est la fouille a révélé un mur à double parement d'assises superposées. A l'extrémité sud des dalles un appareillage de forme carrée a été dégagée (pilier ?). Deux petites dalles plates entre cet élément et le mur assisé correspondent peut-être à une sorte de seuil. 2 = Coupe schématique de la stratigraphie. La couche 1 est un remplissage d'effondrement, la couche 2 contient une documentation de type Fontbouisse, la couche 3 offre quelques tessons à décor Ferrières. On constate que cette dernière couche est surcreusée à l'est par le fondement du mur d'assises. Elle comble aussi la tranchée de fondation des grandes dalles qui sont calées par de petites pierres. 3 = Vue frontale de l'architecture de dalles dressées. On remarque l'appareillage soigné entre les deux grandes dalles. 4 = Vue frontale du parement ouest du mur assisé.

. 5 fragments d'une jarre à lèvre ourlée externe et rétrécie de 25 cm de diamètre d'ouverture (n° 1). Le décor est constitué de deux cordons horizontaux. Sur le second s'accroche une suite de cordons verticaux entre lesquels est disposée une suite de cannelures horizontales. Plusieurs autres tessons appartiennent à la panse de cette jarre, comme le montrent leur texture et leur décor,

. 4 fragments qui paraissent appartenir à un même vase de paroi fine et soignée dont le décor est composé d'une suite horizontale unique de pustules proches de la lèvre, plus bas une cannelure horizontale cerne un panneau de cannelures verticales auquel fait suite une série de cannelures horizontales (n° 12,13,14 et 15).

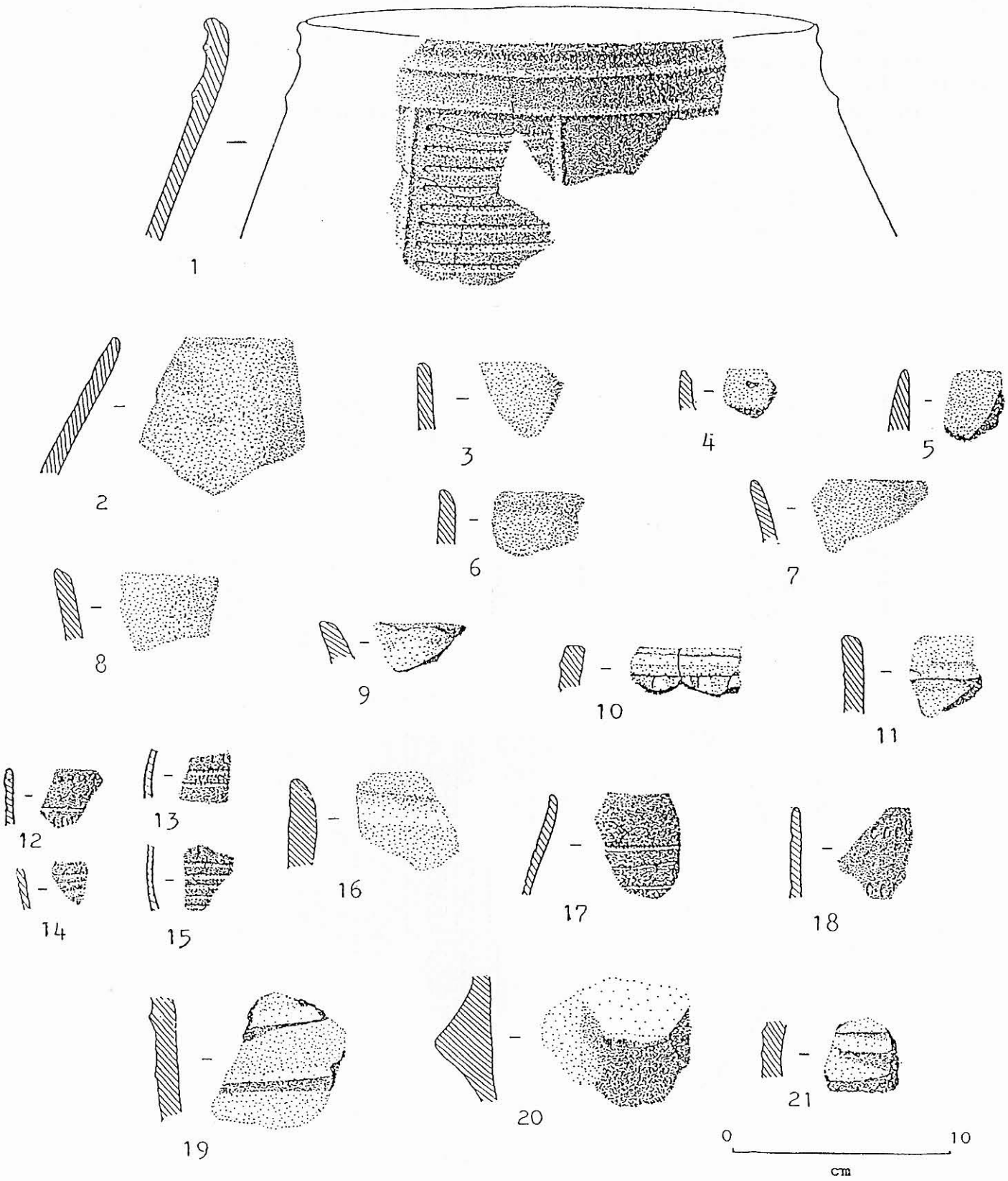

Figure 5 - Céramique du sondage 1. Elle est de type Fontbouisse comme le montrent le vase portant un décor de cordons cernant des cannelures horizontales (n° 1) et les tessons ornés de cannelures horizontales et verticales (n° 10,12,13,14,15,17).

. de nombreux fragments de vases sans décor parmi lesquels on distingue 1 lèvre arrondie (n° 3), 1 lèvre à décrochement interne (n° 4), 1 lèvre émincée (n° 5), 1 lèvre en biseau arrondi (n° 6), 1 lèvre en biseau (n° 8), et 1 lèvre partiellement ourlée (n° 9),

. 1 bord avec un cordon anguleux (n° 11),

. 1 bord très épais avec une large cannelure horizontale (n° 16),

. 1 bord décoré de deux lignes horizontales d'impressions en courtes lunules verticales (n° 18),

. 1 bord orné d'une cannelure horizontale précédant un cordon de section presque carrée d'où part une série de cannelures verticales (n° 10),

. 6 tessons avec des cordons, deux sont représentés (n° 19 et 20),

. 1 préhension de forme pyramidale (n° 20).

III-3-b - Le mobilier de la partie interne du sondage 2.

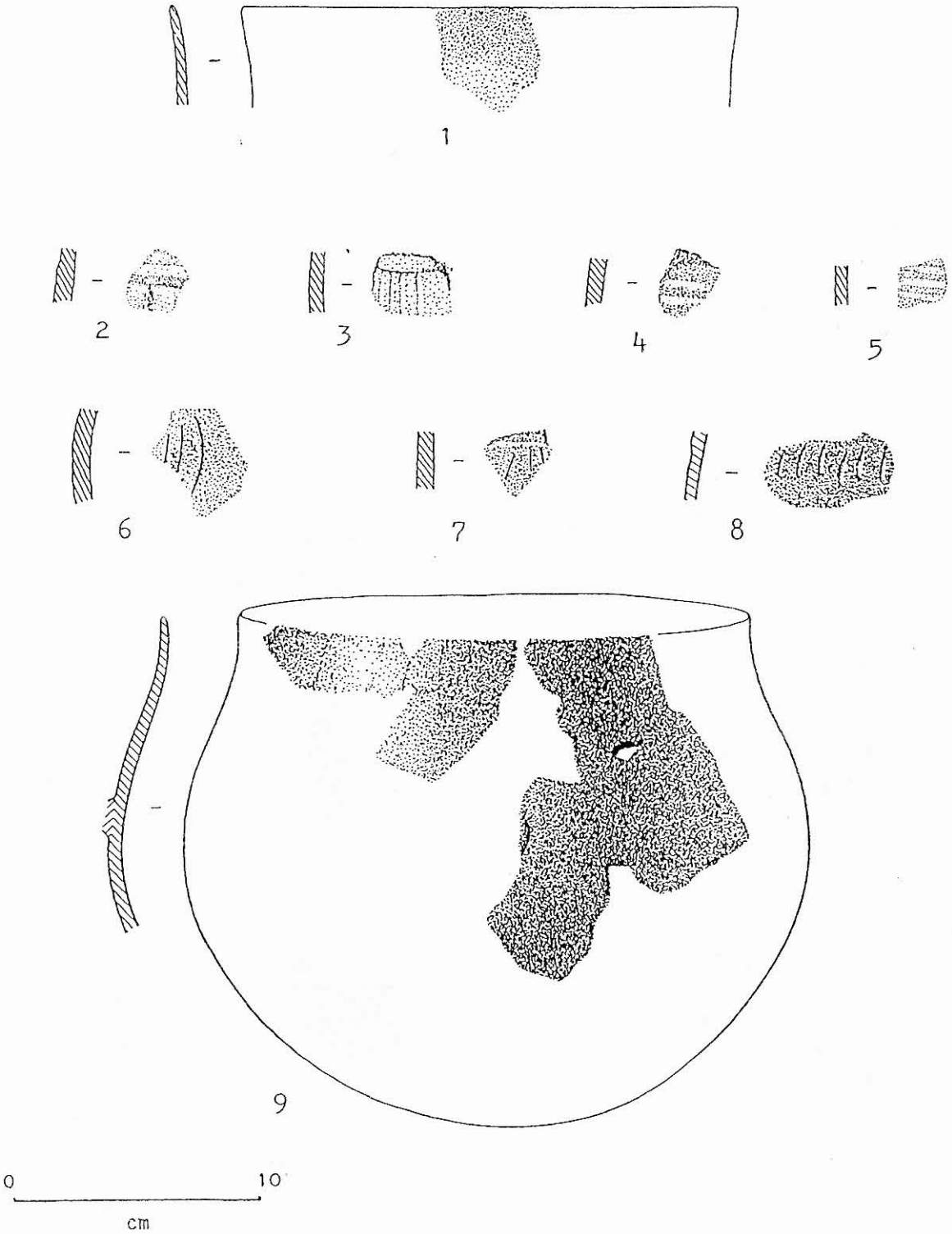

Figure 6 - Céramique du sondage 2, couche 2 interne. Elle se rapporte au Fontbouisse comme le montrent les tessons ornés de cannelures ou d'incisions rectilignes (n° 3,4,5,7), ou celui orné d'incisions courbes (n° 6).

- Mobilier lithique :

. 12 éclats de silex,

. 23 galets.

- Faune :

. nombreux restes d'ovi-capridés.

- Mobilier céramique (Fig. 6) :

. 1 fragment de vase à embouchure évasée de 20 cm de diamètre et à paroi très fine (n° 1),

. plusieurs fragments d'une marmite brisée sur place, de 22 cm de diamètre et 22 cm de hauteur, à panse sphérique et col rétréci. L'attache d'une préhension se distingue au maximum de la panse (n° 9),

. 1 tesson orné d'un cordon horizontal et d'un cordon vertical (n° 2),

. 2 tessons ornés de cannelures horizontales (n° 4 et 5),

. 1 tesson orné de cannelures verticales surmontées d'un très léger rebord (n° 3),

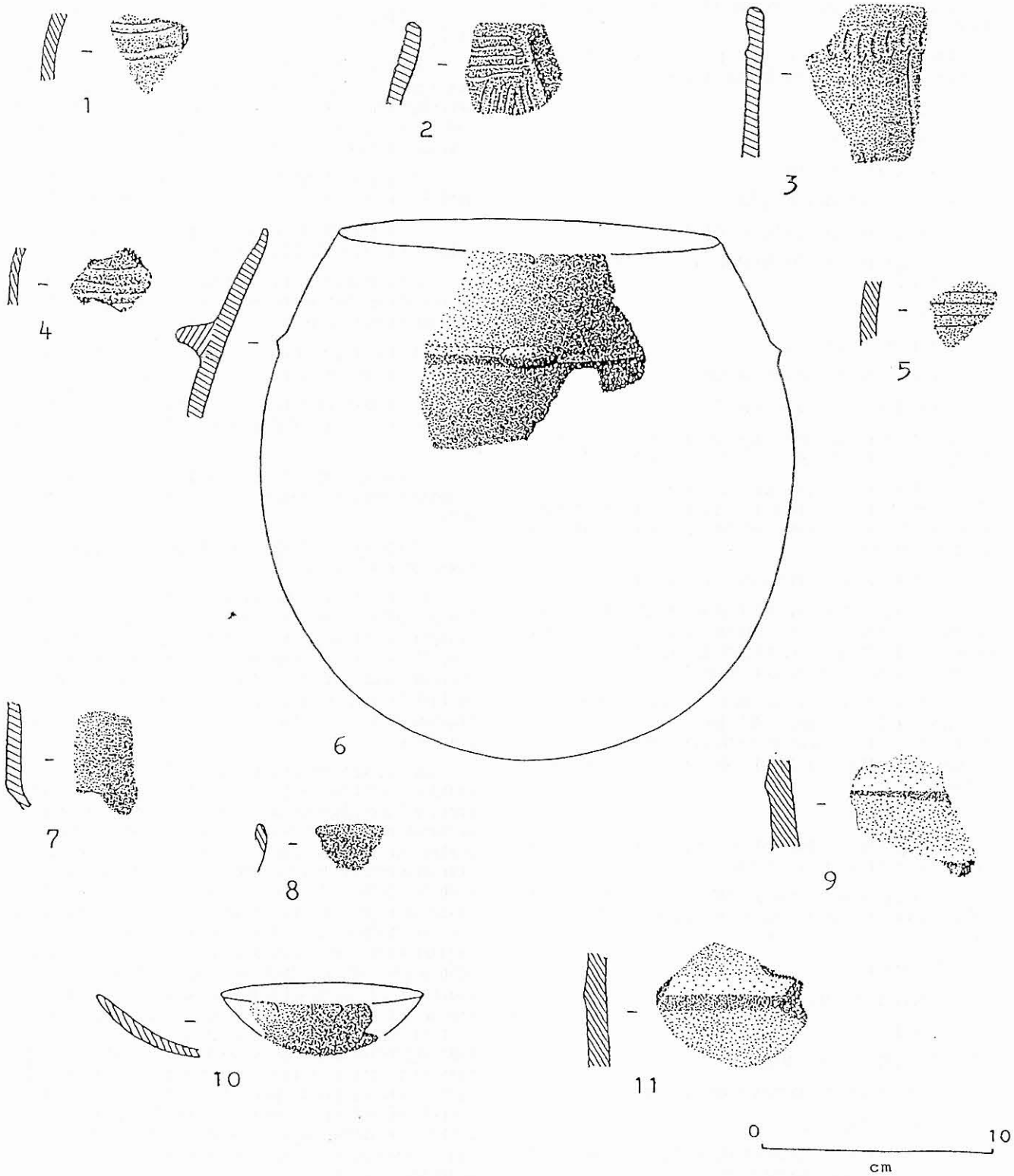

Figure 7 - Céramique du sondage 2, couche 2 externe. Elle s'apparente au Fontbouisse avec des tessons ornés de cannelures horizontales et verticales (n° 2), ou de courtes lunules (n° 3) et une carène (n° 7).

. 1 tesson orné d'incision très superficielles qui forment des lignes incurvées (n° 6),

. 1 tesson orné d'une cannelure horizontale surmontant des lignes plus ou moins obliques ou verticales incisées très superficiellement (n° 7),

. 1 tesson orné d'une suite d'impressions en lunules verticales (n° 8).

III-3-c - Le mobilier de la partie externe du sondage.

Il nous faut distinguer ici le mobilier découvert dans la couche 2 de celui de la couche 3.

Couche 2 :

- Mobilier lithique :

. 12 éclats de silex.

- Mobilier osseux (Fig. 9) :

. 1 fragment de poinçon (n° 3),

. 1 fragment de diaphyse dont une extrémité est polie (n° 4).

- Faune :

. 1 dent de cervidé,

. restes osseux d'ovi-capridés.

- Mobilier céramique (Fig. 7) :

. 1 fragment d'une écuelle en calotte sphérique de 9,5 cm de diamètre et de 3 cm de hauteur n° 10),

. 3 fragments d'une jarre à ouverture rétrécie de 18 cm de diamètre, ornée d'un cordon, qui est parfois souligné d'une cannelure, et sur lequel est fixée une languette (n° 6),

. 1 bord à lèvre émincée très érodé (n° 8),

. 1 bord rentrant à lèvre légèrement ourlée où s'accroche un cordon oblique contre lequel butte un panneau de cannelures horizontales surmontant un réseau de cannelures obliques convergentes (n° 2),

. 1 bord dont la lèvre est soulignée par une suite d'impressions en lunules verticales au-dessous de laquelle existe une cannelure verticale ; dans la partie inférieure on distingue le départ de deux cannelures verticales (n° 3),

. 1 carène (n° 7),

. 2 tessons portant un ou deux cordons à tendance anguleuse (n° 9 et 11).

. 3 tessons ornés de cannelures horizontales dont un possède un décor très fin et superficiel (n° 1,4 et 5).

Couche 3 :

- Mobilier lithique :

. 3 éclats de silex.

- Mobilier osseux (Fig. 9) :

. 1 fragment de poinçon en os poli (n° 6).

- Parure (Fig. 9) :

. 1 fragment de défense de sanglier poli avec les traces de deux perforations (n° 5).

- Faune :

. restes osseux d'ovi-capridés,

. restes osseux de bovidés, dont une omoplate presque complète.

- Mobilier céramique (Fig. 8) :

. 1 fragment d'un bol de 15 cm de diamètre avec une oreille perforée située sur la panse (n° 11),

. 1 fragment d'un vase de 19 cm de diamètre (n° 2),

. plusieurs fragments d'un vase de 18 cm. de diamètre avec un trou de réparation et une languette bilobée située sur la panse. Le décor est formé d'incisions verticales profondes et courtes disposées en suites sinueuses autour de la préhension (n° 4),

. 2 fragments de bord (n° 5 et 6) dont l'un appartient à un vase à col très légèrement rétréci (n° 6),

. 3 fragments d'un vase à décor d'incisions verticales profondes et courtes (n° 1),

. 2 fragments d'une marmite à léger col possédant un décor cannelé sur la panse fait d'une ligne horizontale au-dessus d'un motif de chevrons (n° 7),

. 1 tesson orné de cannelures horizontales et verticales effacées en partie par le lissage (n° 3),

. 1 tesson orné de cannelures horizontales et obliques appartenant certainement à un motif en chevrons (n° 10),

. 1 tesson décoré de cannelures horizontales surmontant des cannelures disposées en chevrons (n° 8),

. 1 tesson orné de cannelures paraissant disposées en chevron (n° 9).

A partir de ces premières observations, il est possible de différencier les couches 2 et 3 par le mobilier céramique qu'elles contiennent. La couche 2 possède des décors et des formes qui se rattachent au Fontbouisse, la couche 3 a livré des éléments qui s'apparentent plutôt au Ferrières. Stratigraphiquement et archéologiquement, la couche 3 est donc antérieure à la couche 2.

La coupe stratigraphique (Fig. 4, n° 2) nous conduit à émettre plusieurs constatations. A l'Ouest, la couche 3 est plaquée contre les dalles dont elle comble la tranchée de fondation ; elle n'a pas été évidée pour mettre les blocs en place. A l'opposé, elle est surcreusée pour assurer le fondement du mur d'assises qu'elle n'atteint jamais. Cette couche est donc liée aux dalles et est étrangère au mur assisé qui lui est vraisemblablement postérieur. Celui-ci est compris dans la couche 2 à laquelle il est étroitement associé. Si l'on met en rapport stratigraphie et architecture, il apparaît que le double parement de dalles est lié à la couche 3 et le mur d'assises à la couche 2. Il est donc possible d'attribuer ce mur au Fontbouïsse, et l'enclos polygonal, fait de doubles alignements de dalles, serait attribuable à l'occupation de la couche 3, qui s'apparentent au Ferrières. De plus, il faut rappeller que l'architecture de ces alignements est totalement originale dans la région : son caractère mégalithique est très différent des murs d'enceinte Fontbouïsse généralement réalisés en double parement d'assises.

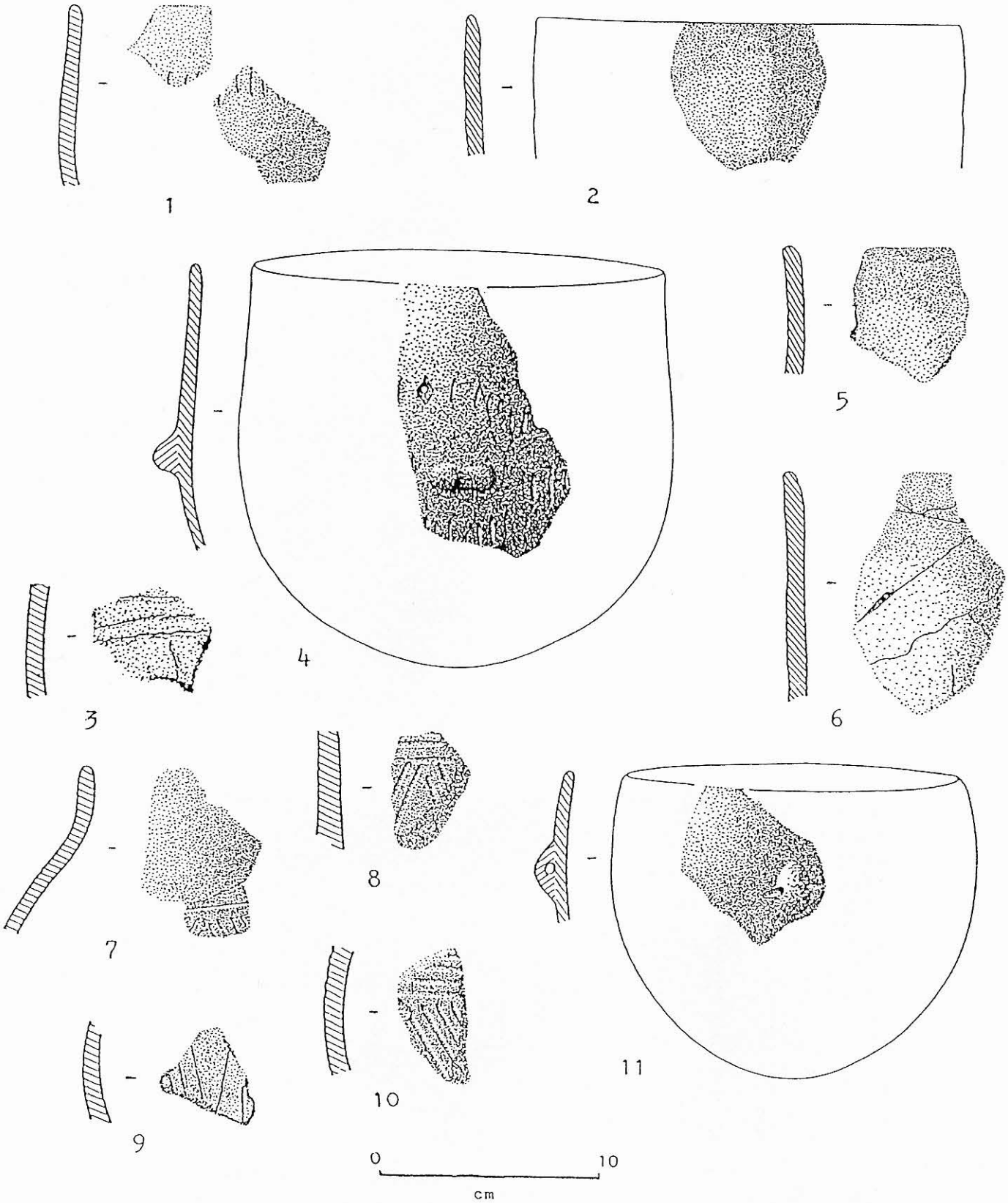

Figure 8 - Céramique du sondage 2, couche 3 externe. Elle est de type Ferrières avec notamment des tessons ornés de chevrons cannelés ou incisés surmontés par des cannelures horizontales (n° 3,7,8,9,10), des vases décorés de courtes incisions verticales (n° 1 et 4), dont l'un possède une languette bilobée sur la panse (n° 4).

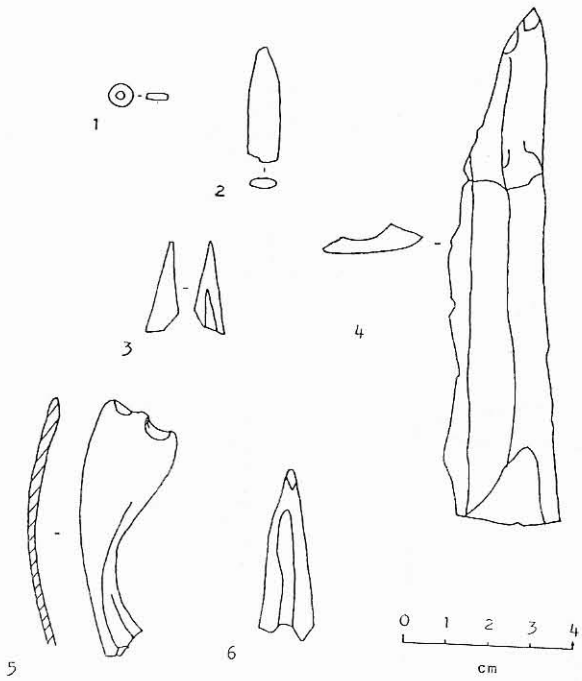

Figure 9 - Mobilier osseux et parure des sondages 1 et 2. n° 1 et 2 : perle en pierre tendre et poinçon en os du sondage 1 ; n° 3 et 4 : poinçons en os du sondage 2, couche 2 externe ; n° 5 et 6 : pendeloque en défense de sanglier polie brisée au niveau d'une double perforation et poinçon en os du sondage 2, couche 3 externe.

Figure 10 - Vue Nord de l'enceinte ouest de la structure sommitale faite en double parement de grosses dalles de chant. La flèche blanche, 10 cm, indique le Nord.

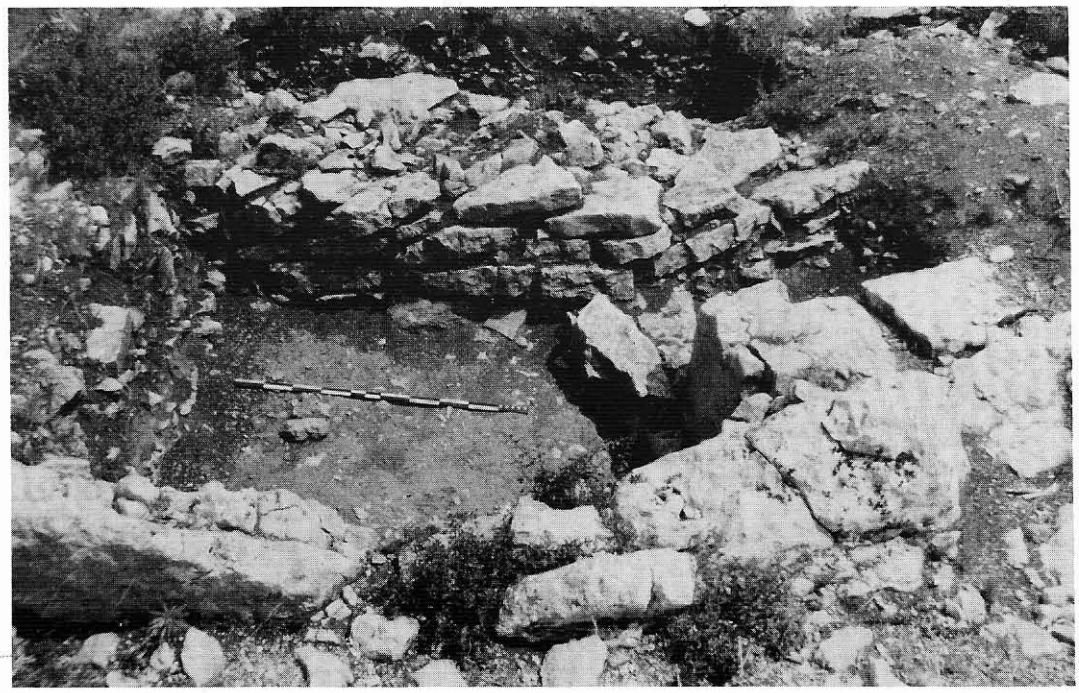

Figure 11 - Vue plongeante Est sur l'ensemble du sondage 2. En haut, le mur de cabane en pierres assisées. A droite, les éléments du "pilier". En bas, la partie supérieure des dalles de l'enceinte. La règle mesure 1 m.

IV - CONCLUSION

Le gisement du Grand Devois de Figaret a été occupé par deux séquences culturelles qui s'y sont succédées. La plus ancienne, à laquelle est à rattacher l'architecture mégalithique, semble pouvoir être attribuée à une culture de type Ferrières. La plus récente, à laquelle on impute les élévations en assises, dépendrait du Fontbouisse. Certes, cette attribution doit être tenue comme préliminaire, en raison de la faible étendue des sondages et une recherche plus vaste indiquerait peut-être des caractères culturels plus complexes.

Un autre intérêt réside dans la proximité de ce gisement avec celui de Montbeyre-la-Cadoule et dans la suite chronologique Chasséen-Fontbouisse que tous deux exposent. Il est évident qu'une telle succession de trois cultures dans une zone géographique aussi restreinte mérite une étude de vaste portée. Celle-ci peut être intéressante pour comprendre l'évolution architecturale entre les deux gisements. Montbeyre est un habitat associant appareillage en pierres sèches et fosses, alors que Figaret est un système d'enceintes à base de gros blocs. Mais il est aussi important de comprendre la signification du changement de positionnement de l'habitat qui passe d'un site de plaine vers un site en sommet.

Quoiqu'il en soit, le Grand Devois de Figaret, avec ses architectures particulières et ses deux occupations successives, est susceptible de permettre une meilleure connaissance du Néolithique Final et de son évolution au moment de l'apparition de la métallurgie.

Bibliographie

Arnal J., 1963 - Les dolmens du département de l'Hérault. *Préhistoire*, t.XV, Paris, P.U.F., p. 250.

Arnal G.B. et N., Clopes J., Durrenmath G., Laboucarie S., Sahuc M., Sauveur C., 1991 - Teyran (Hérault), première agglomération préhistorique à structures en pierres séches, Approche Chronologique du Chasséen Méridional. Mémoire N° VI du Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc. IIIe partie. Le site du Grand Devois de Figaret p. 73 à 77.